



# Le P'tit Châte

## PETIT HISTORIQUE par Madame Le Maire

### Les maires depuis 1888

Notre équipe installée depuis mai 2020 succède à huit équipes depuis 1888. Les maires étaient :

- Louis Collas de Châtel Perron 1888-1908,
- Jacques Chaudron 1908-1919 ;
- Max Collas de Châtel Perron 1919-1929 ;
- Benoît Chassot 1929-1945 ;
- Pierre Dajoux 1945-1981 ;
- Paul Jérôme 1981-1989 ;
- Louis Gillardin 1989-2001 ;
- André Ratinier 2001-2020.

### Quelques éléments des délibérations des années 1888-1898

#### Chemins

- Les chemins étaient entretenus en les empierrant.
- Certains étaient vendus suite à la création de la départementale D21 reliant Jaligny-sur-Besbre à Saint-Léon et de la ligne de chemin de fer Dompierre-Lapalisse.
- Les élus réfléchissaient à rectifier et à déplacer le chemin allant du bourg à Saint-Léon en passant par le Consort et les Chambets en créant un pont à **la queue de l'étang**. Le projet fut abandonné : **[...] attendu que ce chemin traversait dans sa plus grande partie des bois de futaies en revers et que chacun passait où il pouvait [...].**

Le chemin partant du bourg direction Bellevue, Beaufort et Périssette pour rejoindre Saint-Léon a été, depuis, plus largement utilisé.

- La commune de Vaumas refuse à plusieurs reprises de participer à la construction d'un pont métallique mitoyen sur le Graveron. Ce pont finira par être pris totalement en charge par Châtel Perron.

#### Santé

- Des sommes étaient votées pour les soins médicaux à donner aux **malades-indigents** qu'on listait (une quinzaine pour une population d'environ 600 habitants dans ces années 1890). Un hôpital cantonal à Jaligny était en projet, suite à une donation. Quant à la commune de Châtel Perron, elle attendait plus de précisions avant de se positionner en matière de subvention.

### Société

- La création de la ligne de chemin de fer a permis l'essor des foires. Des avis favorables sont émis au projet de création de deux foires à Châtel Perron, au transfert de la foire dite « du Pal » au bourg de Saint-Pourçain-sur-Besbre et à la modification des dates de six foires de Jaligny-sur-Besbre. En revanche, la commune de Sorbier essuie un avis défavorable à la création de trois foires : **[...] Considérant enfin que la voie ferrée Dompierre à La Palisse ne donnera pas à la commune de Sorbier l'importance qu'elle s'attribue trop éventuellement [...].**
- L'ouverture au public du télégraphe dans les gares de la ligne de chemin de fer était également en projet.
- Les demandes de dispenses de taxes militaires et de services militaires formulées par les habitants étaient généralement acceptées.

### Éducation

- Le conseil municipal fait part de ses observations quant à la demande du préfet de construire une école de filles laïque. **[...] la grande majorité des habitants de la commune est très satisfaite de l'instruction donnée par l'institutrice congréganiste et que la plupart des parents continueront à envoyer leurs filles chez les sœurs, que Mr Louis Collas, l'un des principaux propriétaires de la commune se propose de maintenir dans la maison servant actuellement d'école et construite dans cette intention par sa famille [...]. Le conseil prie Mr le Préfet de vouloir bien retarder le plus possible le remplacement des sœurs par une institutrice laïque [...].**



## LES BONNES IDÉES de LA GROTTTE AUX FÉES pour maintenir son activité.

Les mesures sanitaires mises en place dès la mi-mars, dans le cadre de la lutte contre la COVID19, n'ont pas épargné le restaurant de La Grotte aux Fées. Très vite, plutôt que de subir avec désarroi l'impossibilité du service en salle, Chrystelle Moret, a eu la très bonne idée de proposer aux clients des repas à emporter. Elle a pu offrir un choix varié (brandade de morue, paëlla, jambon grillé, suprême de pintade et filet mignon de porc) s'étalant sur cinq périodes différentes. Les clients ont répondu présents très rapidement et en nombre, plus de 180 repas vendus à chaque fois, ce qui témoigne bien de l'esprit de solidarité qui existe encore dans nos villages ruraux. C'était l'occasion pour tout un chacun, à défaut d'avoir la convivialité du service en salle, d'apprécier des plats concoctés par notre restauratrice.

### Et l'aventure ne s'arrête pas là...

Avec l'arrivée des beaux jours, Chrystelle a trouvé opportun de faire bénéficier les clients de la terrasse de la Grotte aux Fées avec la mise en place d'un Food Truck. Le camion au look vintage a proposé boissons fraîches, glaces et snacks pour les gens de passage comme pour les habitués. Deux soirées animées par de sympathiques orchestres ont réuni, dans des conditions sanitaires optimales, de nombreux clients dans la bonne humeur.

Ces initiatives ont permis de maintenir l'activité de restauration, garante du lien social et de la convivialité dans notre commune.



## DES FOUILLES à la GROTTE DES FÉES

En 2019, Raphaël Angevin, archéologue, avait procédé à un scanner par avion du relief de la grotte des fées et de ses environs. Celui-ci a révélé la présence possible d'une nouvelle grotte à l'arrière des premières.

Cette fin d'année, Raphaël Angevin et son équipe effectueront des relevés géophysiques des grottes, afin de définir grâce à des ondes, les parois qui pourraient être dissimulées dans les sols. Par la suite, un carottage des sols permettra une analyse approfondie des différentes couches de sols et des secrets qu'elles gardent encore.

### À noter !

Pour en savoir plus sur les recherches en cours, Raphaël Angevin animera une conférence à l'attention des habitants de la commune le **18 septembre 2020 à 19h30**.

Il proposera aussi trois randonnées-conférences les **19 et 20 septembre 2020**.

***Vous avez dû recevoir le programme détaillé dans vos boîtes aux lettres.***

***Réservation obligatoire auprès du Préhistorama au 04 70 34 84 51 avant le 13 septembre 2020.***



## DOSSIERS

### Recensement de la population

Chloé Grand, agent recenseur, a procédé à la collecte de recensement en janvier et février 2020. Merci pour l'accueil que vous lui avez réservé. Il en résulte le comptage suivant : 101 logements d'habitations et 134 habitants.

### Travaux du logement communal Le Bourg

L'étude thermique a été effectuée par l'entreprise EFFICEEA de Voussac pour la somme de 990 € HT. Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès du Conseil Départemental, de l'Allier, de la Communauté de Communes Entr'Allier-Besbre et Loire, ainsi qu'auprès du Conseil Régional. Le dossier est en cours.

### Travaux de voirie Les Paupins

Des travaux de remises en état du chemin pour une longueur de 120 m ont eu lieu en début d'année par l'Entreprise COLAS pour la somme de 4 926 € HT.

### Remplacement des panneaux de lieu-dit

Le point a été fait par les conseillers municipaux sur les panneaux cassés ou manquants de la commune afin de procéder à leur remplacement.

### Achat d'un tracteur

La commune a été dans l'obligation de remplacer l'ancien tracteur Landini (22 ans) qui présentait de gros signes d'usure. Les élus ont opté pour un tracteur d'occasion, marque DEUTZ-FAHR, Agrotan K420 pour la somme de 32 000 € HT, avec reprise de l'ancien par les Ets TISSIER de Boucé pour la somme de 5 500 € HT.

### Accident du 8 mai 2020

Suite à un accident de la route, une rambarde du pont près de la Grotte des Fées en direction de Vaumas a été endommagée. Une expertise a eu lieu. L'entreprise GRANGE de Bellerive-sur-Allier se chargera des travaux pour la somme de 2 138 € HT.



## ÉVÈNEMENTS

### PACS (Pacte civil de solidarité)

**Axelle Toussaint et Paulin Chollet** résidant au Vignoble se sont pacsés le 18 juin 2020

### Mariage

**Marie-Laure Sarrand et Jérôme Calais** demeurant à Beaufort se sont dit « oui » le 1<sup>er</sup> août 2020.

**Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur...**

### Décès

#### Jean-Marie Cury

Le 22 septembre 2019 à 94 ans.

Né à Châtelperron, il était le doyen de la commune et était revenu aux Nesmes, depuis sa retraite.

#### Michel Lemaire

Le 13 novembre 2019 à 71 ans, après avoir vécu 12 ans sur la commune au Pont d'Étain.

**Luc Véron** le 23 juin 2020 à 87 ans.

Né à Châtelperron, il a toujours vécu à La Jarrie.



# ACTUALITÉS

## Fromagerie

**Depuis avril 2020**, La ferme de Biquet et Biquette (exploitation : 03067082) a ouvert ses portes au lieu-dit Les Dézards. L'exploitante, Patricia Humbert élève des chèvres laitières depuis juin 2019 et fabrique des fromages depuis le début du printemps. *Visite possible et/ou contact au 06 27 04 47 60.*

## Brocante

**Le 20 septembre 2020**, la brocante de Châtel Perron aura bien lieu. Les emplacements seront gratuits, avec jambon à la broche sur place ou à emporter. *Les mesures sanitaires seront mises en place par l'organisatrice. Renseignements : Chrystelle Moret, 04 70 34 71 13 ou 06 73 92 19 12.*

## Bourbon'net

**Le 1<sup>er</sup> octobre 2020**, le bus numérique Bourbon'net du Conseil Départemental de l'Allier, sera présent à la mairie. Il pourra vous accompagner dans vos démarches administratives et votre utilisation des outils numériques. *L'accès à Bourbon'net est entièrement gratuit et ouvert à tous, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.*

## Repas des aînés

**Le 21 novembre 2020** à 12h se tiendra le traditionnel repas des aînés au restaurant La Grotte aux Fées. Il est offert à toutes les personnes de plus de 65 ans résidant sur la commune de Châtel Perron. *Chaque personne concernée recevra une invitation courant octobre 2020. Pour information, le CCAS dissout depuis 2019, a été remplacé par la commission des Aînés.*

*Nous espérons que la lecture de cette nouvelle édition vous a été agréable malgré la période que nous traversons, marquée par la situation sanitaire particulière et la sécheresse.*

# HORAIRES D'OUVERTURE de la MAIRIE

**Du lundi au jeudi** : de 13 h à 17h30  
**Le vendredi** : de 13h à 15h  
**Tél.** : 04 70 34 71 41  
**E-mail** : mairie-chatelperron@wanadoo.fr  
**Site** : <http://chatelperron.interco-abl/net>

## Contacts :

**Madame le Maire Maria Schneider** : 06 70 95 93 95  
**1<sup>re</sup> adjoint Antoine Santarelli** : 06 13 29 17 31  
**2<sup>nd</sup> adjoint Christian Véron** : 06 89 32 38 14

# INFO

## L'ambrosie

L'ambrosie est une plante allergène connue posant des problèmes de santé à 10 à 20 % de la population (rhinite, asthme, eczéma). Invasive, elle peut aussi venir concurrencer les cultures et menacer la biodiversité.

L'ambrosie s'installe particulièrement dans les zones de terre nue et retournée. On en distingue trois variétés : l'ambrosie trifide, l'ambrosie à épis lisses et l'ambrosie à feuilles d'armoise.

Cette dernière est la plus présente sur notre territoire. Elle est buissonnante et présente des feuilles très découpées. À la différence de l'armoise, ses feuilles sont aussi vertes dessous que dessus et ne dégagent pas d'odeur quand on les froisse. D'août à octobre, ses fleurs sont vert-jaune puis jaune, en forme de longs épis situés au sommet des tiges. Ses tiges sont velues et, selon les sols, la plante peut mesurer jusqu'à deux mètres.

**Si vous constatez la présence d'ambrosie, nous vous invitons à l'arracher et à le signaler en mairie (obligations préfectorales).**

Pour prévenir l'apparition d'ambrosie, les techniques recommandées sont : la végétalisation, la couverture du sol, l'arrachage, la tonte répétée, le désherbage thermique, le pâturage, les faux semis.

**Pour plus d'informations, vous pourrez consulter en mairie des fiches descriptives sur ces trois types d'ambrosie. Vous trouverez aussi les liens sur le site internet de la mairie.**

## LES PETITES QUESTIONS...

Où pouvaient bien se situer les lieux-dits : La ferme de la Queue de l'Étang, Madagascar, Le Vernat, et les ruisseaux La Têche et le Matou ?